

Fait en double exemplaire



# AMAP du Donjon

CONTRAT ŒUFS : SAISON 2022/2023

NOM et Prénom :

.....

Adresse : .....

.....

Téléphones : .....

Courriel : .....@.....

S'engage à respecter la charte des AMAP et à régler la somme due au titre de la livraison d'œufs à Benjamin Soulard, maraicher et éleveur qui s'engage de son côté à livrer ses œufs sur le lieu de distribution, le premier Vendredi de chaque mois ou à la date indiquée par le référent à partir de 18H00 sous le préau de l'école derrière la Mairie : 2 rue des Plantes, 78550 Gressey.

**Ce contrat entre en vigueur le 04 Mars 2022 jusqu'au 24 Février 2023 inclus. Pour 12 livraisons au prix de 2,40 € chacune. Soit un règlement total de 28,80 € par chèque établi à l'ordre de Benjamin Soulard et qui sera encaissé en début de saison.**

Signature de l'Amapien(ne)

Signature du Producteur

